FO BNP PARIBAS FACTOR

INFO SALARIÉS

CONGÉ DE PROCHE AIDANT

Vos droits, étape par étape

DURÉE DU CONGÉ

Art. L.3142-19
À l'initiative du salarié. Un an maximum pour toute la carrière, renouvellement compris.

Art. L.3142-19
Urgence prévue par la loi : le congé débute ou peut être renouvelé sans délai.

Art. L.3142-20
Temps partiel ou fractionnement possibles, avec l'accord de l'employeur.

✔ Le plafond d'un an vaut pour l'ensemble de la carrière.

FIN ANTICIPÉE POSSIBLE

- Décès de la personne aidée, ou admission en établissement
- Diminution importante des ressources du salarié
- Recours à un service d'aide à domicile pour assister la personne aidée
- Congé de proche aidant pris par un autre membre de la famille

Les 5 cas de fin anticipée figurent à l'article L.3142-19.

DÉLAIS ET DÉCRET D'APPLICATION

Prévenir 48 heures
Avertir avant chaque période de congé fractionné.

Un décret précise
Critères du handicap ou de la perte d'autonomie aidée.

✔ En urgence, transformation ou fractionnement accordés sans délai (article L.3142-20).

CHIFFRES CLÉS

Durée maximale sur la carrière	Préavis avant chaque période	Cas de fin anticipée
1 an	48 heures	5

L'APP FO SUR VOTRE TÉLÉPHONE

iPhone
Scannez, puis dans Safari : Partager › Sur l'écran d'accueil

Android
Scannez, puis « Installer »



FO RESTE VIGILANT

Aider un proche ne doit coûter ni votre poste ni vos droits. FO vous accompagne.

Rejoignez FO : ensemble, nous défendons vos droits.
➜ Bulletin d'adhésion en ligne : scannez le QR code

Source : Code du travail, art. L.3142-19, L.3142-20, L.3142-24 (PISTE Légifrance, 28/10/2026).